



GROUPES	ANNÉES	TYPE DE LICENCE	TARIFS
ÉCOLE DE TRIATHLON	6 à 13 ans	LOISIRS	55 €
		COMPÉTITIONS	55 €
14 à 19 ans	JEUNES PERFORMANCE	LOISIRS	55 €
		COMPÉTITIONS	85 €
ADULTES	20 à 99 ans	LOISIRS	105 €
		COMPÉTITIONS	135 €
HANDISPORT – SPORT ADAPTÉ	6 à 99 ans	LOISIRS	55 €
		COMPÉTITIONS	80 €

CATÉGORIES	ANNÉES	ÂGE AU COURS DE LA SAISON
Mini-poussin	2011 / 2012	6 - 7
Poussin	2009 / 2010	8 - 9
Pupille	2007 / 2008	10 - 11
Benjamin	2005 / 2006	12 - 13
Minime	2003 / 2004	14 - 15
Cadet	2001 / 2002	16 - 17
Junior	1999 / 2000	18 - 19
Sénior	1979 / 1998	20 - 39
Vétéran	1919 / 1978	40 - 99

	ÉCOLE DE TRIATHLON	JEUNES PERFORMANCES	ADULTES	HANDISPORT / SPORT ADAPTÉ
LUNDI	Natation 18h30 – 19h30	Natation 18h30 – 20h	Natation 18h30 – 20h	Natation 18h30 – 19h30
MARDI	Course à pieds 18h30 – 19h30	Course à pieds 18h30 – 20h	Course à pieds 18h30 – 20h	Course à pieds 18h30 – 20h
MERCREDI	Vélo 14h – 15h30	Vélo 14h – 16h	Vélo 14h – 16h	Vélo 14h – 16h
		Natation 18h30 – 20h	Natation 18h30 – 20h	
JEUDI	Natation 18h30 – 19h30	Natation 18h30 – 20h	Natation 18h30 – 20h	Natation 18h30 – 19h30
VENDREDI	Course à pieds 18h30 – 19h30	Course à pieds 18h30 – 20h	Course à pieds 18h30 – 20h	Course à pieds 18h30 – 20h
SAMEDI	Natation 10h30 – 11h30	Natation 10h30 – 12h	Natation 10h30 – 12h	Natation 10h30 – 11h30

NATATION : Centre
Aqualudique de La Loue

VÉLO : SIEGE du club, Maison
des Associations - 4, rue
Serge Gras – Montluçon

Course à Pieds :
Piste d'athlétisme
Hippodrome Saint-Jean



Extrait du REGLEMENT INTERIEUR DE L'ASSOCIATION MONTLUÇON TRIATHLON

- **But, Composition et Organes de l'association (Cf. article 1 & 2 des Statuts)**
- - L'association Montluçon Triathlon a été créée le 18 avril 1986.
- - L'association Montluçon Triathlon est déclarée auprès de la Préfecture de l'Allier le 18 avril 1986 sous le n° 2946 (Journal Officiel du 28 mai 1986) et a pour objet la pratique du Triathlon.
- **Les modalités adhésion et de discipline : (Cf. article 1.2 à 2.4 des Statuts.)**
- **Adhésion :**
- Tout membre (ou nouveau membre) de l'association remplit une fiche d'adhésion accompagnée du règlement correspondant à sa pratique (Loisir ou Compétition) et retourne ces documents à un membre du bureau.
- Les parents ou tuteurs légaux des membres mineurs devront signer cette fiche.
- L'adhésion annuelle est fixée par le Comité Directeur lors de la dernière réunion de fin d'année sportive pour l'année suivante.
- Toute demande d'adhésion fait l'objet d'une demande de licence auprès de la FFTRI.
- Un certificat médical d'aptitude à la pratique en loisir ou en compétition devra être fourni par l'adhérent.
- **Discipline :**
- Tout adhérent doit se conformer à la réglementation disciplinaire de la FFTRI, notamment sur le règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage. Le Comité Directeur (C.D) peut refuser l'adhésion et/ou l'accès aux entraînements (Définitif ou Temporaire) de toute personne ne présentant pas toute garantie d'éthique sportive, ou comportement néfaste (Insultes-critiques etc.) à l'égard du club et/ou d'un autre licencié et/ou d'un salarié, sans avoir à se justifier. (Sportifs ou proches).
- Le C.D. peut exclure sur vote à la majorité (Définitivement/Temporairement) un membre du bureau qui manifestement aurait un comportement néfaste (Insultes-critiques etc.) à l'égard du club et/ou d'un autre licencié et/ou d'un salarié, sans avoir à se justifier.
- Chaque adhérent concourant au nom de Montluçon Triathlon, devra porter la tenue du club lors des compétitions. Le non-respect du port de la tenue sera débattu en conseil de discipline par le Comité Directeur.
- **Les activités (Cf. Article 2 des Statuts)**
- **Entraînements :**
- Les jours et horaires d'entraînements sont effectués en fonction des structures sportives mises à disposition par la Mairie ou la Communauté d'agglomération. Ils sont portés à connaissance de chaque adhérent lors de l'adhésion au club.
- Les entraînements sont encadrés par des entraîneurs diplômés. Il convient alors à chaque athlète de respecter les consignes de prudence et de sécurité données par les entraîneurs.
- Il est demandé le plus grand respect pour le matériel prêté pour la pratique sportive.
- Toute détérioration résultant d'une pratique irrégulière et/ou volontaire, fera l'objet d'un remboursement par l'athlète en faute.

CONTACT : montlucon.triathlon@gmail.com

FACEBOOK : @ Montluçon triathlon

Téléphone : 06.22.06.61.16



FICHE D'INSCRIPTION

NOM : PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : TÉLÉPHONE :

ADRESSE :

EMAIL :

N° DE SÉCURITÉ SOCIALE : MUTUELLE :

PREMIÈRE LICENCE AU CLUB : OUI NON

POUR ENFANT MINEUR

NOM : PRÉNOM :

PÈRE

MÈRE

ADRESSE :

VILLE : CODE POSTAL :

EMAIL :

N° DE SÉCURITÉ SOCIALE : MUTUELLE :

J'AUTORISE LES ENCADRANTS DE MONTLUÇON TRIATHLON À PRENDRE EN CHARGE ET TRANSPORTER MON ENFANT AU SEIN DE LEUR VÉHICULE PERSONNEL LORS DES DÉPLACEMENTS PRÉVUS PAR L'ASSOCIATION.

EN CAS D'ACCIDENT OU DE MALADIE J'AUTORISE LES RESPONSABLES DE MONTLUÇON TRIATHLON À PRENDRE TOUTES LES DISPOSITIONS NÉCESSAIRES À L'INTÉRÊT DE MON ENFANT.

EN CAS D'ACCIDENT L'ENFANT SERA TRANSPORTÉ
(VEUILLEZ PRÉCISER VOTRE DÉQIRE DANS LA MESURE DU POSSIBLE)

JE DÉCLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU REGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ASSOCIATION DE LAQUELLE J'ADHÈRE ET ACCEPTE LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE FONCTIONNEMENT DU CLUB.

J'AUTORISE LA PUBLICATION DE PHOTOS ET VIDÉOS DANS LE CADRE DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE POUR DIFFUSION.

FAIT À LE

SIGNATURE (PRÉCISER MENTION LU ET APPROUVÉ)